

**PROCES-VERBAL de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 22 AOUT 2016**

Le 22 août 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 17/08/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; NICOLAS Marie-Noëlle ; PLON Patrick ; LACHETEAU Nathalie ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie ; TIREAU David (présent à 21h20)

Etait représentés : MM LOISEAU Laurent (pouvoir à Jacques Brehier) ; GENTIL Christian (pouvoir à Nathalie Lacheteau) ; BOINOT Florence (pouvoir à Pascal Boeuf)

Absent : M PACREAU Stéphane

Présents : 11 Représentés : 3 Absent : 1 Votants : 14

Mme Isabelle Normand a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 23 juin 2016 par 11 voix POUR

♦ **Présentation du nouveau rapport de la CLECT** (Commission locale d'évaluation des charges transférées) adopté le 22 juin 2016.

Pour les écoles de Villefagnan et le centre de loisirs, les chiffres repris sont ceux des précédents rapports : 130 308 € pour les écoles et 34 913 € pour l'alsh en ce qui concerne le fonctionnement.

La charge transférée en investissement des écoles est chiffrée à 70 813 €.

Madame le Maire indique que la décote d'1/12<sup>e</sup> sur 12 années prévues dans les précédents rapports doit, en principe, être reprise dans les attributions définitives.

Vote : contre 0 abstention 0 pour 13

♦ **Demande de subvention de l'association Nord Charente Classic** pour l'organisation de la finale de la coupe de France juniors le 11 septembre 2016 ; la proposition de subvention de 250 € est soumise au vote ... 13 voix POUR

♦ **Adoptions** par 13 voix POUR :

- **du rapport sur le prix et la qualité du service assainissement collectif communal ...** *M Gasseling fait remarquer qu'il serait opportun d'envisager une nouvelle station d'épuration avant le transfert en CDC.*
- **du rapport du Syndicat d'eau potable SIAEP**
- **du rapport sur l'assainissement non collectif (SPANC)** de la CC Val de Charente

♦ **Location du tivoli : il s'agit de définir les conditions de location aux associations de la commune, les tarifs étant de :**

- 450 € tivoli installé dans la commune
- 600 € installé hors commune

Il est proposé d'accorder une fois par an une subvention de 80 % aux associations de la commune qui le demandent. Toute autre demande serait à étudier ... vote 13 voix POUR et 1 abstention

*M Janot souhaiterait la gratuité, M Gasseling un assouplissement des conditions de location de la salle des fêtes en faveur des associations.*

♦ **QUESTIONS DIVERSES**

- **L'ass «Soutien à l'hôpital de Ruffec»** organise une réunion + repas à la salle des fêtes le 15 octobre : décision d'appliquer le tarif « commune » ... vote 14 POUR
- Information concernant **la réfection de l'enrobé rue du temple** par financement Coséa (LGV)
- **Devis de réparation de la gaine de chauffage** à l'église pour 368.62 € ... accord

*M Gasseling suggère la baisse du prix du m2 des terrains du lotissement pour être plus attractif.*

Levée de la séance à 22 h 00.